

Edito

Gilles Grosdemange

Tous les ans dans le cadre de l'état de la discipline, l'Inspection Pédagogique Régionale réalise un document interne. Ce document synthétique, est établi en fonction de données et d'informations collectées à partir de diverses sources : Organisation de l'EPS, fiches d'évaluation, fiches et projets de formation, données statistiques informatiques...etc..

Ce document qui s'appuie sur une quantité d'informations correspondant à des réalités objectives globales, a pour mission d'orienter des choix, de justifier des situations et de prendre des décisions dans le cadre du pilotage pédagogique de notre discipline.

L'EPS ne fonctionne pas en autarcie, mais participe à un vaste projet d'éducation. Si l'action fondamentale des enseignants s'exerce dans leur discipline devant les élèves, ce qui constitue le cœur du métier, les textes officiels récents modifiant le Code de l'Éducation, mettent un accent fort sur le rôle transversal joué par l'EPS et l'association sportive scolaire, concernant l'acquisition des savoirs fondamentaux.

- L'article 9 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005.
- Le décret du 11 juillet 2006 sur un socle commun de connaissances et de compétences.

C'est par la richesse et la diversité de leurs contenus et par la spécificité de leurs mises en œuvre, que ces deux champs de pratique (éducation physique et pratique sportive scolaire), apparaissent officiellement dans les textes comme contribuant pleinement à la réussite de tous les élèves.

La mise en place récente de l'expérimentation de livrets de compétences prévus pour la validation du socle, montre également la place fondamentale de l'EPS et de l'AS dans la construction et l'évaluation de ces compétences. Celles-ci visent l'acquisition d'un capital humain par une insertion professionnelle, d'un capital social par une meilleure intégration et une citoyenneté active, d'un capital culturel par l'épanouissement personnel.

Cet objectif réaffirmé de formation ambitieuse de l'individu, ne peut que résulter des projets collectifs conçus au sein des équipes pédagogiques. Ils doivent se construire à partir de réalités objectives, dans un objectif de réussite de tous. La réussite ou l'échec scolaire ne

peuvent plus alors être considérés comme la conséquence exclusive d'un mérite personnel, mais bien comme celle relevant d'un investissement collectif.

C'est afin de pouvoir s'inclure pleinement dans cette dynamique et réaliser des choix objectifs, qu'un travail d'analyse précis de l'état de la discipline a été réalisé l'année passée. Cette mission a été confiée à l'Observatoire des pratiques en EPS. Mme Sophie ROULLÉ a été chargée de mettre en place une commission de travail permettant une investigation plus large dans des secteurs divers concernant des données générales sur les enseignants et l'enseignement dans les établissements scolaires, le travail de l'équipe pédagogique, l'enseignement de la natation en collège, les conditions d'enseignement liées aux installations sportives, la Formation Professionnelle Continue.

Cette commission, qui réunissait Jérôme COUENNE pour la partie « caractéristiques des enseignants », Yannick TRETOUT pour la partie « installations », Patrick MAURICE pour la partie « natation », Graziella NOEL et Grégoire VITRY pour la partie « FPC », ainsi que les membres de l'Observatoire et les correspondants BEC investis dans la conception des questionnaires, a réalisé un excellent travail de synthèse et d'analyse.

L'Inspection Pédagogique Régionale tient à remercier le collectif pour ce travail de qualité ainsi que tous les enseignants et coordonnateurs qui ont donné un peu de leur temps pour remplir ce questionnaire. Ce document donne à la rentrée 2007 une photographie de l'EPS dans l'Académie de CAEN avec, en perspective des acteurs, des contraintes et des dispositifs, les choix et les priorités à mettre en place. ■

SOMMAIRE

Protocole	Page 2
Données Générales sur les enseignants	Page 2
Le travail de l'équipe pédagogique	Page 4
L'enseignement de la natation en collège	Page 6
Les conditions d'enseignement liées aux installations sportives	Page 8
La Formation Professionnelle Continue	Page 9
Conclusion	Page 11

1. Le protocole

A la rentrée scolaire 2007-2008, tous les enseignants d'EPS de l'Académie ont reçu par le biais de leur mel@ouvert, une invitation par M. Gilles Grosdemange, IA-IPR EPS, à se connecter à un lien leur permettant de répondre à un questionnaire en ligne, qui consistait en une enquête académique sur différents aspects du métier d'enseignant d'EPS.

545 enseignants sur les 650 que compte l'Académie de Caen ont répondu entre le 2 septembre et le 30 novembre 2007 à un questionnaire en ligne intitulé « QuestionnaireEPSrentrée ». En plus du mail initial qui contenait en outre, tous les documents de rentrée, deux relances ont été effectuées par mail, ainsi qu'une relance verbale, par l'intermédiaire des correspondants B.E.C., à l'occasion des journées B.E.C. du 29 novembre 2007.

La conception du questionnaire avait été amorcée lors de la troisième journée de l'observatoire 2006-2007. La formulation définitive et l'agencement des questions ont été entérinés au cours de l'Observatoire d'été en juillet 2007. La saisie et les tests de fonctionnement ont été réalisés pendant l'été 2007.

Le logiciel support et de traitement des résultats est un produit, mis en place par la plate-forme de l'Académie de Nancy-Metz, disponible actuellement au service de formation de l'Académie de CAEN.

Les résultats présentés ci-après sont issus des réponses données par les enseignants. Elles sont basées sur la bonne foi des répondants.

Les tableaux présentés indiquent dans la majorité des cas, les pourcentages, ainsi que les effectifs correspondant. Certains effectifs sont inférieurs au nombre de répondants, quelques-uns d'entre eux ayant mis fin à au questionnaire avant de la dernière réponse.

Le taux de réponse étant proche des 85%, les résultats sont considérés comme étant significatifs et donc comme généralisables dans la majeure partie des cas.

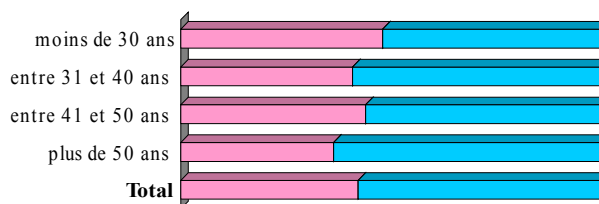
2. Données générales

a. Profil de l'enseignant EPS dans l'Académie de Caen

L'Académie de Caen a la chance de voir une répartition harmonieuse de ses enseignants, aussi bien si l'on considère le nombre de femmes par rapport au nombre d'hommes, que lorsque l'on compare les tranches d'âges.

répartition par âge et par sexe

	femme		homme		Total	
	N	%	N	%	N	%
moins de 30 ans	49	48.0%	53	52.0%	102	100.0%
entre 31 et 40 ans	73	41.0%	105	59.0%	178	100.0%
entre 41 et 50 ans	66	44.0%	84	56.0%	150	100.0%
plus de 50 ans	42	36.5%	73	63.5%	115	100.0%
Total	230	42.2%	315	57.8%	545	100.0%

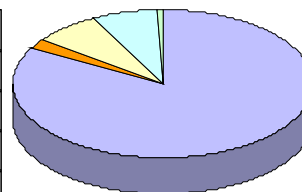


Pour une très grande majorité, il s'agit de professeurs d'EPS, plutôt au-delà du 6^{ème} échelon, ce qui semble cohérent avec les tranches d'âges indiquées dans le précédent tableau.

4. Votre grade

Taux de réponse : 99.4%

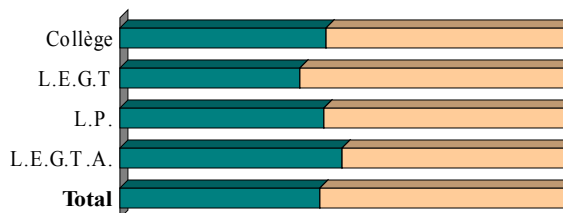
Professeur E.P.S.	452	83.4%
Bi-admissible	10	1.8%
Agrégé E.P.S.	38	7.0%
Chargé d'enseignement	39	7.2%
P.E.G.C.	0	0.0%
Enseignant non titulaire (M.A., contractuel, vacataire)	3	0.6%
Total	542	100.0%



Une majorité d'enseignants de collège a répondu. Le tableau suivant nous indique que la totalité des établissements est représenté, puisque le nombre total de coordonnateurs (ou faisant fonction) est de 276 (établissements publics et privés sous contrat confondus) :

Coordonnateur / Type d'établissement

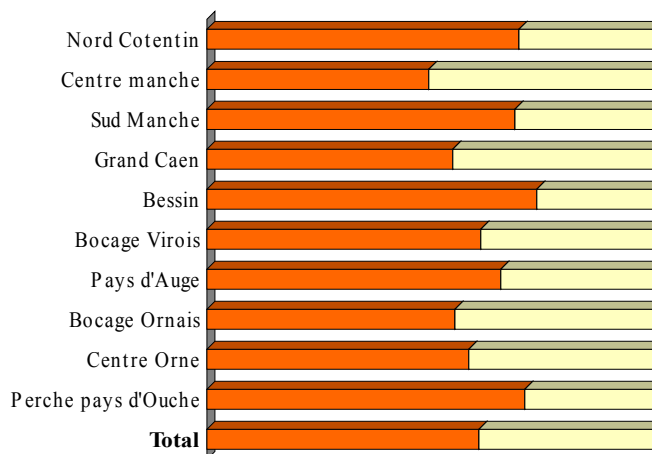
	oui		non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	174	46.5%	200	53.5%	374	100.0%
L.E.G.T	55	40.4%	81	59.6%	136	100.0%
L.P.	45	45.9%	53	54.1%	98	100.0%
L.E.G.T.A.	2	50.0%	2	50.0%	4	100.0%
Total	276	45.1%	336	54.9%	612	100.0%



La répartition par BEC des enseignants ayant répondu est la suivante :

Répartition des établissements par BEC

	collèges		lycées	
	N	%	N	%
Nord Cotentin	57	70.4%	24	29.6%
Centre manche	39	50.0%	39	50.0%
Sud Manche	36	69.2%	16	30.8%
Grand Caen	91	55.5%	73	44.5%
Bessin	23	74.2%	8	25.8%
Bocage Virois	16	61.5%	10	38.5%
Pays d'Auge	47	66.2%	24	33.8%
Bocage Ornaïs	29	55.8%	23	44.2%
Centre Orne	20	58.8%	14	41.2%
Perche pays d'Ouche	15	71.4%	6	28.6%
Total	373	61.1%	237	38.9%

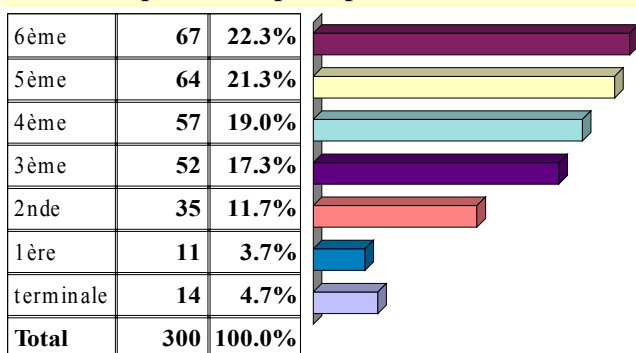


Il y a un nombre important d'enseignants issus du BEC « Grand Caen » (collèges et lycées confondus), sans surprise, si l'on considère que le nombre, à la fois d'établissements et d'enseignants, est nettement plus important qu'ailleurs dans l'Académie.

b. L'enseignant EPS dans son établissement

Les réponses au questionnaire mettent en évidence que les enseignants d'EPS prennent des responsabilités nombreuses et importantes au sein de leur établissement. Ainsi par exemple, 300 d'entre eux exercent la fonction de professeur principal (240 en collège, 60 en lycée). Le niveau de classe n'est pas anodin non plus, les professeurs d'EPS professeurs principaux le sont le plus souvent sur des classes charnières entre deux cycles, telles que la 6^{ème} ou la 2^{nde}. L'investissement dans les différentes instances délibératives et/ou décisionnelles est lui aussi important.

14. Précisez à quel niveau d'enseignement vous exercez la fonction de professeur principal



15. Quelle autre fonction exercez-vous?

Taux de réponse : 78.3%

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

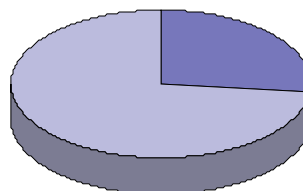
membre du conseil d'administration	214	39.3%
membre du conseil pédagogique	117	21.5%
secrétaire d'A.S.	207	38.0%
T résorier d'A.S.	133	24.4%
Délégué de district UNSS	36	6.6%
Animateur de secteur FPC	37	6.8%
correspondant BEC	15	2.8%
Conseiller pédagogique	113	20.7%
Total	545	

Ce constat est sans doute lié à la stabilité des personnels titulaires sur postes fixes, puisque presque 75% d'entre eux le sont depuis plus de 5 ans, et ont donc pu largement faire preuve de leur efficacité et de leur efficience dans ce type de fonctions.

11. Ancienneté dans le poste

Taux de réponse : 92.7%

moins de 5 ans	135	26.7%
plus de 5 ans	370	73.3%
Total	505	100.0%



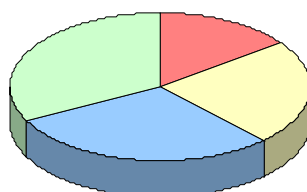
c. Le travail de l'équipe pédagogique

Le partage des installations, la confection de menus pour certaines classes, la double évaluation au BAC, sont autant de raisons pour lesquelles l'une des spécificités du métier d'enseignant d'E.P.S. est la nécessité d'un réel travail en équipe. Les obstacles à son efficacité ne sont cependant pas à ignorer. Les réponses aux questions suivantes ont été données par les coordonnateurs uniquement. La composition des équipes pédagogiques est différente bien entendu selon, notamment, la taille des établissements (effectifs élèves et nombre d'heures d'enseignement). Elle se répartit comme suit :

18. L'équipe pédagogique se compose de

Taux de réponse : 42.2%

2 enseignants et moins	34	14.8%
3 enseignants	53	23.0%
4 enseignants	68	29.6%
5 enseignants et plus	75	32.6%
Total	230	100.0%



21. Existe-t-il un travail collectif de l'équipe E.P.S.?

Taux de réponse : 18.5%

oui	100	99.0%
non	1	1.0%
Total	101	100.0%

d. La concertation

Le travail en équipe demande du temps de concertation et de réflexion. Une des fonctions du coordonnateur est de préparer les travaux soumis au débat, mais une mise en commun est indispensable et demande du temps. Pour être efficace, ce créneau doit être relativement court mais fréquent, ce qui constitue une contrainte d'emploi du temps pour les enseignants. Dans plus de la moitié des réponses obtenues, il se situe en dehors de l'emploi du temps des enseignants d'EPS. Toutefois, lorsqu'il est possible de le prévoir, il est souvent placé au cours de la journée de travail.

19. Existe-t-il dans votre emploi du temps un créneau réservé à la concertation?

Taux de réponse : 42.2%

oui	101	43.9%
non	129	56.1%
Total	230	100.0%

20. Ce créneau de concertation se situe:

Taux de réponse : 18.5%

dans votre journée de travail	76	75.2%
en fin de journée	25	24.8%
Total	101	100.0%

Inclus ou non dans la journée de travail, il n'en reste pas moins que, même si la concertation existe dans la plupart des établissements, cela ne signifie pas toujours une convergence des points de vue.

	planification des installations		programmation des emplois du temps		référentiels d'évaluation		grilles de notation		démarches pédagogiques		individualisation et remédiations dans les apprentissages	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
travail réel et formalisé, engagement collectif dans le même sens	217	23.5%	201	21.8%	170	18.4%	149	16.2%	107	11.6%	78	8.5%
travail créant des divergences dans l'équipe	2	1.0%	10	5.0%	35	17.6%	35	17.6%	62	31.2%	55	27.6%

Toutefois, cela ne constitue pas forcément un obstacle au travail et à la mise en commun. Ainsi, les facteurs personnels entrent peu en ligne de compte.

25. Pouvez-vous identifier les causes des difficultés du travail en équipe?

Taux de réponse : 42.0%

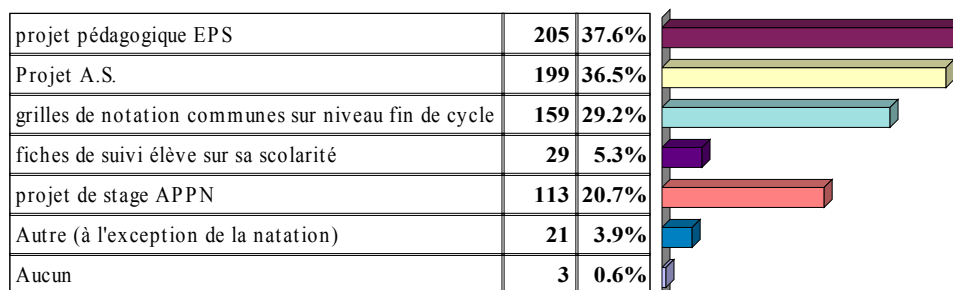
disponibilité	115	21.1%
conception de l'EPS différente	49	9.0%
incompatibilité personnelle	24	4.4%
autre	9	1.7%
pas de difficulté majeure	117	21.5%

e. Formalisations

Dans deux tiers des cas, ces réunions ne donnent pas systématiquement lieu à un compte-rendu écrit, sauf lorsqu'il s'agit de projets particuliers identifiés :

27. existe-t-il une formalisation écrite d'un ou de plusieurs des documents suivants :

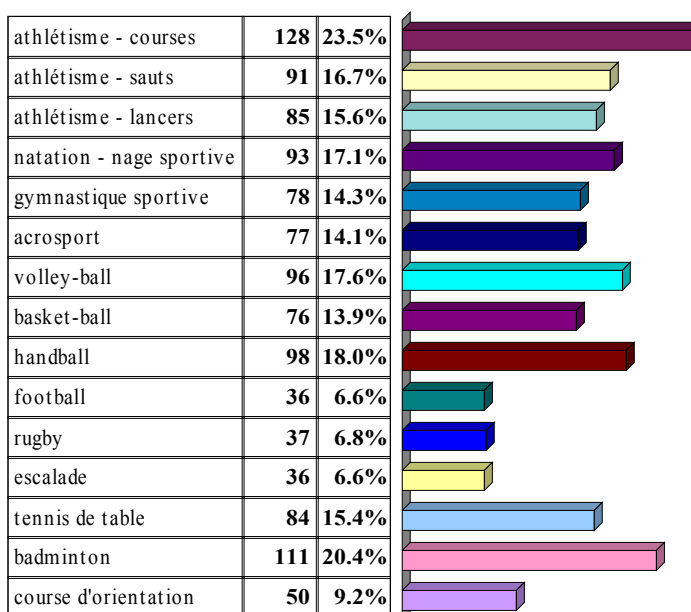
Taux de réponse : **41.5%**



La spécificité du métier d'enseignant, par le contrôle en cours de formation aux différents examens du secondaire, implique entre autres, une harmonisation des grilles de notation, d'autant que la voie d'entrée préconisée est encore (dans 56% des réponses) une entrée plutôt par les A.P.S.A. que par les compétences à acquérir. La liste ci-dessous reflète les activités choisies au baccalauréat dans notre Académie.

28. Précisez les APSA support des grilles de notation réalisées

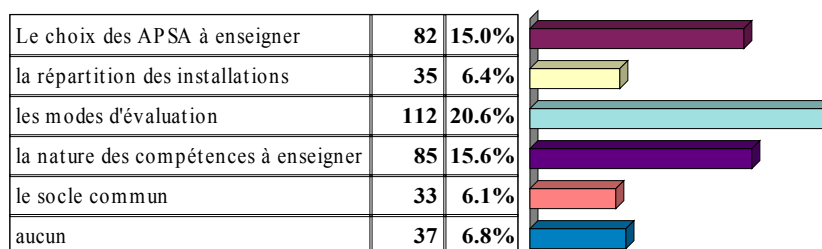
Taux de réponse : **28.6%**



Pourtant, les modalités d'évaluations sont le point qui semble provoquer le plus de débats au sein des équipes pédagogiques dans la rédaction du projet EPS.

34. Dans la réflexion sur le projet, quels sont les points d'échange rencontrés qui provoquent débat?

Taux de réponse : **37.6%**



3. L'enseignement de la natation au collège

a. Possibilités liées à l'enseignement de la natation au collège

L'enseignement de la natation au collège est l'une des priorités actuelles en EPS au collège. Seuls les coordonnateurs en collège (enseignement public et privé) ont répondu à cette partie de l'enquête. Les résultats des réponses laissent apparaître que cet enseignement est géographiquement déterminé. En effet, si les départements de la Manche (16 piscines) et du Calvados (environ 20 piscines) fournissent des réponses révélant des taux satisfaisants, l'Orne (10) au contraire apparaît en retrait.

Natation / Département

	oui		non	
	N	%	N	%
Calvados	62	92.5%	5	7.5%
Manche	47	92.2%	4	7.8%
Orne	16	64.0%	9	36.0%
Total	125	87.4%	18	12.6%



Les raisons de l'absence de natation sont dans 16 cas sur 18 des raisons matérielles, également financières pour 7 d'entre elles, alors qu'aucune réponse n'évoque un choix pédagogique.

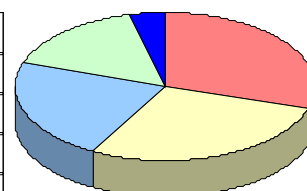
b. Niveaux de compétences

Le savoir-nager est une priorité. Les élèves doivent satisfaire au test d'autonomie à la sortie du cycle collège. Le nombre suffisant de séances dans l'apprentissage de la natation est primordial. Dans l'Académie, les réponses nous indiquent que dans plus de la moitié des cas, ce nombre de séances est inférieur à 20.

51. Combien de séances de natation (en moyenne) sont proposées à un élève dans son cursus scolaire au collège ?

Taux de réponse : 23.3%

moins de 10	38	29.9%
entre 11 et 20	36	28.3%
entre 21 et 30	28	22.0%
entre 31 et 40	20	15.7%
plus de 40	5	3.9%
Total	127	100.0%

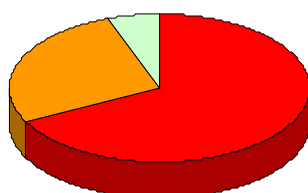


Toutefois, la progression des élèves est significative. En effet, le nombre d'élèves ayant satisfait au test d'autonomie est en progression entre l'entrée en 6^{ème} et la sortie du collège. En effet, dans 18,7% des collèges, plus de 90% des élèves passent avec succès le test d'autonomie en classe de troisième, alors qu'à l'entrée en sixième, seuls 5,6% des collèges constatent que plus de 90% de leurs élèves passent ce test.

46. Niveau de savoir-nager - pourcentage d'élèves ayant satisfait au test d'autonomie

Taux de réponse : 16.3%

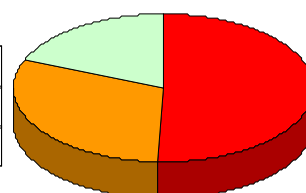
moins de 50%	67.4%
de 50 à 90%	27.0%
plus de 90%	5.6%



49. Niveau à la sortie du collège - pourcentage d'élèves ayant satisfait au test d'autonomie

Taux de réponse : 13.8%

moins de 50%	50.7%
de 50 à 90%	30.7%
plus de 90%	18.7%



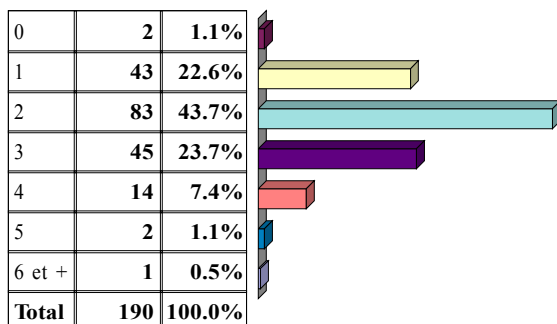
4. Les conditions d'enseignement liées aux installations sportives

a. Contraintes administratives

Le climat bas-normand étant peu propice à la pratique fréquente en extérieur, la question des installations est souvent celle des installations couvertes. Une comparaison du nombre de postes de travail (1 enseignant, 1 classe, 1 lieu), permet en outre de se rendre compte de la difficulté de la confection des emplois du temps afin que ceux-ci soient à la fois cohérents pour les élèves, et sans contraintes excessives pour les enseignants.

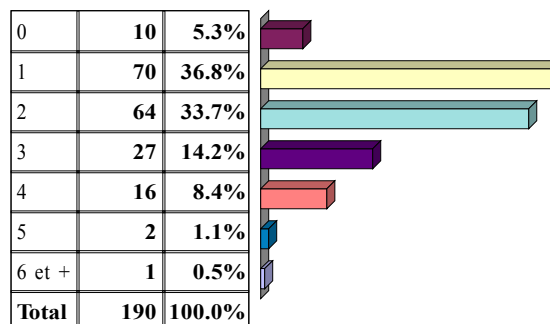
54. nombre de postes de travail (1 enseignant, 1 lieu, 1 groupe) - Nombre en intérieur

Taux de réponse : 34.9%



55. nombre de postes de travail (1 enseignant, 1 lieu, 1 groupe) - Nombre en extérieur

Taux de réponse : 34.9%

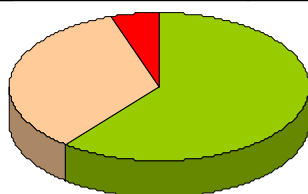


Pour ces raisons sans doute, la confection des emplois du temps au sein des établissements tient compte dans la majorité des cas de la disponibilité des installations sportives, allant jusqu'à constituer une priorité dans plus de 60% des établissements.

63. la confection des emplois du temps EPS (par rapport aux autres disciplines) est-elle ?

Taux de réponse : 29.4%

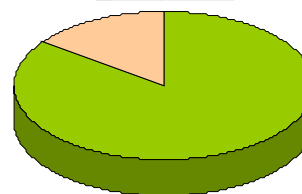
prioritaire	60.6%
en partie prioritaire	34.4%
à négocier chaque année	5.0%



62. L'emploi du temps EPS est-il dépendant de la disponibilité des installations ?

Taux de réponse : 34.7%

oui	85.2%
non	14.8%

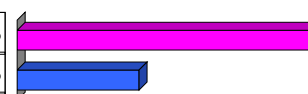


Pour autant, dans presque un tiers des réponses, cela ne permet pas dans tous les établissements de respecter les exigences des programmes, à savoir l'enseignement d'activités issues de 8 groupements en collège, et de 5 compétences en lycée

59. Vos conditions d'enseignement vous permettent-elles de respecter les programmes :8 groupements en collège, 4 compétences en lycée ?

Taux de réponse : 34.7%

oui	133	70.4%
non	56	29.6%
Total	189	100.0%



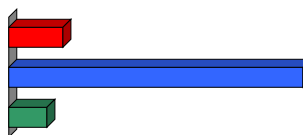
b. Conséquences sur les apprentissages des élèves

Du point de vue du confort tout d'abord, il semble que le travail effectué depuis plusieurs années sur la répartition des créneaux de gymnases et autres installations couvertes, ainsi que les négociations concomitantes avec les collectivités locales et territoriales portent aujourd'hui leurs fruits. En effet, dans 75% des réponses recensées, les élèves sont au moins la moitié du temps en intérieur.

56. Pourcentage moyen de pratique en intérieur et en extérieur pour un élève dans son cursus ?

Taux de réponse : 34.7%

moins de 50% du temps en intérieur	27	14.3%
entre 50 et 70% du temps en intérieur	143	75.7%
plus de 70% du temps en intérieur	19	10.1%
Total	189	100.0%

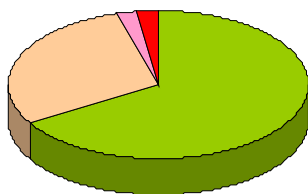


Par contre, il reste vrai que pour un tiers des établissements, collèges et lycées confondus, un certain nombre de groupements et de compétences ne peuvent pas être enseignés. Leur nombre reste heureusement relativement faible :

60. combien de groupements ne sont pas proposés en collège ?

Taux de réponse : 8.3%

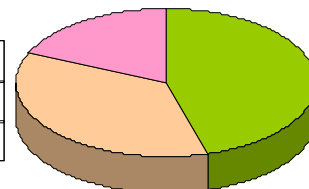
1	30	66.7%
2	13	28.9%
3	1	2.2%
4	0	0.0%
5	0	0.0%
6 et plus	1	2.2%



61. combien de groupements ne sont pas proposés en lycée ?

Taux de réponse : 2.0%

1	5	45.5%
2	4	36.4%
3	2	18.2%

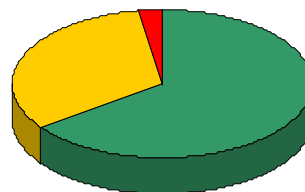


Les temps de déplacement, facteur important dans le rapport entre temps d'apprentissages théorique et réel, représente encore dans presque un tiers des établissements une perte allant jusqu'à 30% du temps de cours.

57. Par rapport à l'horaire obligatoire d'E.P.S., les déplacements représentent une perte de temps que vous estimez à

Taux de réponse : 34.7%

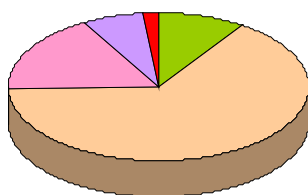
moins de 10%	123	65.1%
10 à 30%	61	32.3%
30 à 50%	5	2.6%
Total	189	100.0%



64. En conclusion comment jugez-vous vos conditions d'enseignement de l'EPS dans votre établissement ?

Taux de réponse : 34.5%

exceptionnelles	9.6%
satisfaisantes	64.9%
moyennes	17.6%
insuffisantes	6.4%
inacceptables	1.6%



En conclusion sur les installations, malgré les difficultés organisationnelles et pédagogiques que leur gestion soulève, les enseignants savent s'adapter afin que celles-ci deviennent optimales pour les acquisitions des élèves. Les réponses au questionnaire indiquent en ce sens un taux de satisfaction important, même si des avancées restent à effectuer dans certains secteurs géographiques.

5. La Formation Professionnelle Continue

a. Les enseignants en tant que stagiaires

Tous les enseignants étaient interrogés sur la Formation Professionnelle Continue dont ils peuvent bénéficier chaque année, le plus souvent en regroupement d'établissements par secteurs. Les réponses laissent apparaître que presque 90% des enseignants ayant répondu ont suivi une FPC au cours de ces trois dernières années. Au-delà de ce chiffre impressionnant de participation, il convient de mettre en avant le taux de satisfaction des stagiaires. Il est dans 70% supérieur à 8/10, pour une moyenne globale de 7,95/10.

66. Avez-vous participé à une formation de secteur au cours des trois dernières années

Taux de réponse : 83.9%

oui	404	88.4%
non	53	11.6%
Total	457	100.0%



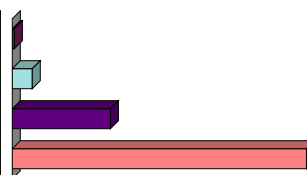
67. Indice de satisfaction global des stages FPC suivis (de 0 à 10)

Taux de réponse : 73.9%

Moyenne = 7.95

Répartition en 5 classes de même amplitude

moins de 4	3	0.7%
entre 4 et 6	20	5.0%
entre 6 et 8	95	23.6%
plus de 8	285	70.7%
Total	403	100.0%

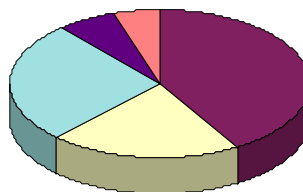


La question de l'efficacité des stages, autrement dit du réinvestissement possible ensuite dans la pratique professionnelle est également importante. Sans doute en relation avec l'entrée privilégiée par les APSA dans la mise en œuvre des programmes, c'est dans le domaine du traitement didactique des APSA que les compétences professionnelles sont le plus souvent actualisées.

70. Estimez vous avoir actualisé vos compétences professionnelles au cours des stages reçus ?

Taux de réponse : 76.9%

dans le traitement didactique des APSA	348	63.9%
dans le domaine de l'évaluation	177	32.5%
dans le domaine de l'apprentissage	222	40.7%
pour un public particulier (élèves en situation de handicap, élèves en difficultés scolaires, etc...)	54	9.9%
autre	39	7.2%



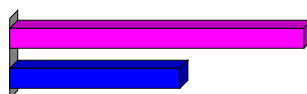
b. La mise en place des stages

La satisfaction des apports des stages suivis est en corrélation avec le fait que beaucoup d'enseignants participent à la réflexion sur la commande de formation. Les thèmes constituant le projet triennal sont débattus et réfléchis au sein de l'équipe de secteur. L'adhésion est par conséquent plus forte.

72. Avez-vous participé à la réflexion sur la commande de formation?

Taux de réponse : 76.0%

oui	262	63.3%
non	152	36.7%
Total	414	100.0%



Ensuite, le délégué de secteur met en forme le projet et se charge de contacter le formateur qui interviendra au cours du stage. Selon les thèmes et les besoins identifiés, les formateurs choisis sont issus d'horizons très variés. Les formateurs identifiés comme personnes ressources sont à peine plus sollicités (53,8%) que ceux qui n'y sont pas officiellement.

81. En général, pour mettre en place vos stages de secteur, avez-vous plutôt fait appel à un formateur

Taux de réponse : 4.8%

IUFM	2	7.7%	
UFR STAPS	1	3.8%	
Professeur EPS de votre secteur répertorié dans la liste des personnes ressources de l'académie	8	30.8%	
Professeur EPS de votre secteur non répertorié dans la liste des personnes ressources de l'académie	3	11.5%	
Professeur EPS hors secteur répertorié dans la liste des personnes ressources de l'académie	7	26.9%	
Professeur EPS hors secteur non répertorié dans la liste des personnes ressources de l'académie	3	11.5%	
autre	2	7.7%	
Total	26	100.0%	

c. Incidences sur l'enseignement de l'EPS dans les établissements

A l'issue des stages, les connaissances se précisent pour chacun des enseignants au point de vue personnel, mais ces stages sont aussi l'occasion de mettre à jour ou de compléter les projets EPS des établissements dans les différents domaines ci-dessous :

86. Vous avez modifié ou complété votre projet EPS...

Taux de réponse : 20.7%

en incluant de nouvelles compétences à développer chez vos élèves	73	13.4%	
en programmant de nouveaux cycles d'APSA	73	13.4%	
en insérant de nouvelles grilles d'évaluation	55	10.1%	
en insérant de nouvelles références théoriques	21	3.9%	
en lui donnant de nouvelles orientations ou de nouveaux objectifs	34	6.2%	
autres	3	0.6%	

Les incidences au-delà de la discipline EPS, au travers du projet d'établissement par exemple, sont plus anecdotiques. Peut-être aussi parce que la refonte des projets d'établissement est moins fréquente (tous les 3 ans), et que la période d'aboutissement du projet de secteur ne correspond pas avec celle du projet d'établissement.

90. Ce stage a-t-il permis d'enrichir, d'inclure ou de compléter des ' volets ' de votre projet d'établissement

Taux de réponse : 31.2%

oui	53	31.2%	
non	117	68.8%	
Total	170	100.0%	

6. Conclusion

92 questions ont été posées. Tous les enseignants, nous l'avons vu, n'étaient pas invités à répondre à chacune d'entre elles. Les coordonnateurs, de collège en particulier, étaient les plus sollicités. Les délégués de secteurs FPC avaient également une partie du questionnaire qui leur était dédiée.

En moyenne, le temps pour répondre à l'intégralité du questionnaire a été de 16 minutes.

L'analyse des réponses a révélé qu'un certain nombre d'entre elles ont été mal comprises (donc sans doute mal posées) car les résultats obtenus sont incohérents entre eux lorsqu'on les croise. On peut toutefois estimer à la moitié le nombre de réponses exploitables.

Ce document va désormais servir à la fois de base de données et de point de réflexions afin d'envisager, le cas échéant, des aménagements ayant comme objectifs de perfectionner,

d'améliorer, d'optimiser l'enseignement de l'E.P.S. dans l'Académie de Caen, que ce soit en direction des enseignants, mais aussi en faveur des élèves.

En cliquant sur la carte ou sur les liens suivants, vous trouverez l'intégralité des données chiffrées obtenues pour l'ensemble de l'Académie, ainsi que pour chacun des départements et des BEC.



http://www.discip.ac-caen.fr/eps/actualites/documents/QuestionnaireEPSrentree/Academie_Caen.pdf

<http://www.discip.ac-caen.fr/eps/actualites/documents/QuestionnaireEPSrentree/Calvados.pdf>

<http://www.discip.ac-caen.fr/eps/actualites/documents/QuestionnaireEPSrentree/Manche.pdf>

<http://www.discip.ac-caen.fr/eps/actualites/documents/QuestionnaireEPSrentree/Orne.pdf>

http://www.discip.ac-caen.fr/actualites/documents/QuestionnaireEPSrentree/Nord_Cotentin.pdf

http://www.discip.ac-caen.fr/actualites/documents/QuestionnaireEPSrentree/Centre_Manche.pdf

http://www.discip.ac-caen.fr/actualites/documents/QuestionnaireEPSrentree/Sud_Manche.pdf

http://www.discip.ac-caen.fr/actualites/documents/QuestionnaireEPSrentree/Grand_Caen_College.pdf

http://www.discip.ac-caen.fr/actualites/documents/QuestionnaireEPSrentree/Grand_Caen_Lycees.pdf

<http://www.discip.ac-caen.fr/actualites/documents/QuestionnaireEPSrentree/Bessin.pdf>

http://www.discip.ac-caen.fr/actualites/documents/QuestionnaireEPSrentree/Bocage_Virois.pdf

http://www.discip.ac-caen.fr/actualites/documents/QuestionnaireEPSrentree/Pays_Auge.pdf

http://www.discip.ac-caen.fr/actualites/documents/QuestionnaireEPSrentree/Bocage_Ornaïs.pdf

http://www.discip.ac-caen.fr/actualites/documents/QuestionnaireEPSrentree/Centre_Orne.pdf

http://www.discip.ac-caen.fr/actualites/documents/QuestionnaireEPSrentree/Perche_Pays_Ouche.pdf